

## Liste des sociétés du groupe préconsolidées

Colonne 1	Nom
Colonne 2	Domicile (pays)
Colonne 3	"Contrôle prudentiel adéquat (YES/NO)?"
Colonne 4	"Autorité de surveillance compétente"
Colonne 5	"Valeur nominale/comptable des participations directes et des créances de rang subordonné (1) inscrites au bilan de la banque"

- (1) Définition des participations et des créances de rang subordonné: positions nettes longues, calculées conformément à l'art. 51 et à l'art. 52 OFR, en participations dans des sociétés du secteur financier et créances de rang subordonné sur celles-ci, conformément à l'art. 32 – l'art. 40 OFR.